

Délibération N°	D24-067
Conseillers en exercice	36

Acte publié le	27/06/2024
Présents	26
Votants	32

L'an 2024, le **JEUDI 20 JUIN 2024** à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, **SOUS LA PRESIDENCE DE RENE PORRETTA**, Président.

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET.

Présents : Mmes et MM ANGONIN Daniel, BADUFLE Christophe, BOUQUET Isabelle, CARLES-Michel, CASTAING Patrick, CAUQUIL Alain, CHARDON Véronique, CHASTAGNARET Martine, COCHARD Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, FASSINOT Christine, GASS-VERNAVY Julie, GENDRIN Valérie, GIRERD-POTIN Albert, GROIX-Brigitte, HIRTH Ludovic, HUGOU Isabelle, JULLIEN Bernard, MICHA-FRACHON Valérie, MUCCIARELLI Laurence, MUSTI Murielle, NEPLE Alain, NOWAK Christine, ORELLE Pierre-Louis, PORRETTA René, QUEMIN André, REVEYRAND Michel, REY-Christian, ROSET Patrick, ROUSSEL Régis, ROUSSET Christian, TASIOTTI Maryline, TERRY Joël, THOMAS Alexandra, VERNAY Aurélie.

Procurations : CARLES Michel à ROUSSEL Régis
GENDRIN Valérie à CHASTAGNARET Martine
GROIX Brigitte à MICHA-FRACHON Valérie
REY Christian à MUCCIARELLI Laurence
TERRY Joël à CASTAING Patrick
THOMAS Alexandra à NEPLE Alain

Nomenclature ACTES : 1114

D24-067 / BATIMENT EHPAD LES COLOMBES - TRAVAUX DE REPRISE DES DESORDRES SUITE DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Pour rappel, le bâtiment communautaire mis à disposition de l'EHPAD « les Colombes » date de 2017 (année de réception des travaux), et présente de nombreuses problématiques sur les plans technique et fonctionnel.

Le diagnostic réalisé par un bureau d'études spécialisé a confirmé les désordres et identifié les interventions à réaliser en priorité et sans délai pour traiter les problèmes qui mettent en question la sécurité des personnes et la pérennité du bâtiment.

Il s'agit de la réparation et de la fiabilisation de l'ensemble du circuit ECS (Eau Chaude Sanitaire), de la mise en sécurité/conformité de toutes les salles de bain, tant au niveau du matériel que des portes, et du changement des serrures électroniques de toutes les chambres de l'établissement.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU le diagnostic technique du bâtiment communautaire mis à disposition de l'EHPAD les Colombes, réalisé en juin 2023 ;
- CONSIDERANT la nécessité de procéder rapidement à des travaux de réparation des désordres en lien avec le circuit ECS, la conformité des salles de bain et le remplacement des serrures électroniques, considérés comme travaux prioritaires dans ledit diagnostic ;
- CONSIDERANT les crédits correspondants inscrits au plan d'investissement et au Budget 2024 ;
- D'APPROUVER la réalisation des travaux précités et le recours à une mission complète de maîtrise d'œuvre ;
- D'AUTORISER le Président à lancer les démarches nécessaires et la mise en concurrence pour les marchés de travaux ;
- D'AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Martine CHASTAGNARET 	René PORRETTA 	